|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **Lettre de mission****« Interlocuteur Académique pour le Numérique »**Année scolaire 2023-2024 |

Une mission d’Interlocuteur Académique pour le Numérique (IAN) pour l’année scolaire 2023/2024 est confiée à **Mme / M.** **« Prénom NOM »** professeur de « **discipline** » au «**établissement** ».

Sous la double responsabilité de l’inspecteur pédagogique de sa discipline et du délégué de région académique au numérique pour l’éducation (DRANE), l’IAN fait partie intégrante de la DRANE avec laquelle il collabore. Il contribue à porter au sein de sa discipline, les orientations de la stratégie nationale pour le développement des usages du numérique éducatif, déclinée en académie.

##### DRANE

**Délégation de**

**Région Académique**

**au Numérique**

**pour l’Education**

Affaire suivie par :

Gilles JARRY

Délégué Académique

au Numérique

gilles.jarry@ac-guyane.fr

Secrétariat :

Tél. : 05 94 27 22 31

Fax : 05 94 27 21 52

**BP 6011**

**97306 CAYENNE Cedex**

 Réf. : 023-024/xxx/GJ

Réf. :11 // J-F.S.

Son activité consiste à :

**1/ Favoriser le développement des usages pédagogiques du numérique dans sa discipline**

* Assurer le rôle de conseiller auprès de son inspecteur en matière de développement des usages du numérique dans sa discipline ;
* Contribuer à la formation au numérique des enseignants notamment pour l’enseignement à distance dans le cadre de la mise en place de la continuité pédagogique ;
* Impulser l’intégration des compétences numériques du CRCN dans l’enseignement de la discipline ;
* Inciter les enseignants à se positionner sur PIX+EDU et les volontaires à passer la certification ;
* Concourir au déploiement de la plateforme M@gistère par la mise en place de formations hybrides ;
* Participer au développement des usages numériques des enseignants sur l’ENT WILAPA ;
* Impulser et animer une réflexion sur les Travaux Académiques Mutualisés AM (appel à projets annuel, TraAM à réaliser, TraAM publiés à relayer).
* Participer si besoin à des manifestations académiques voire nationales (séminaires, salons, ...) ;
* Participer aux journées académiques de regroupement des IAN.

**2/ Participer à la veille informationnelle pour sa discipline**

* Assurer une veille informationnelle (pédagogique et technologique) relative aux outils numériques (ressources, usages, services...) ;
* Repérer des pratiques académiques dans sa discipline et accompagner la publication d’exemples ou de ressources pour en rendre compte, sous quelque forme que ce soit (scénarios décrivant une démarche, vidéos, …) sur l’espace académique ;
* Valoriser des projets développés au sein de l’académie pour que le niveau national puisse en faire l’écho sur EDUSCOL;
* Décrire des ressources et pratiques pédagogiques recensées au niveau académique, dans la banque « EDU’Base » pour les mutualiser au niveau national ;
* Relayer les informations et contenus d’accompagnement provenant de la Direction du Numérique pour l’Education (DNE), des experts disciplinaires nationaux, et de la DRANE ;
* Faire connaître les ressources numériques éducatives (ENT, portails disciplinaires et thématiques, lettes EDu’Num, …) ;
* Assurer la mise à jour du site académique, vitrine de la discipline.

L’IAN remet au DRANE et à l’inspecteur disciplinaire, un compte rendu annuel d’activité. Pour l’accomplissement de sa mission, Mme ou M. **« Prénom NOM »** bénéficiera de « l'indemnité pour mission particulière » (IMP) établie, après service fait sur l’avis de l’inspecteur de sa discipline et du DRANE.

Fait à Cayenne, le 08/09/2023

L’intéressé(e) Le Recteur

Prénom Nom